

RÉPONSE À LA QUESTION DE M. PHILIPPE DERIAZ CONCERNANT LA SOIRÉE DES GYMNASIENS DU 27 JUIN 2014 SUR LES QUAIS – POURQUOI N’Y AVAIT-IL PAS DE POLICIERS ?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Le 13 juin 2014, la Cellule de coordination s’est réunie en vue d’organiser ses actions pour les fêtes de promotions. Un plan d’action a été défini pour les 3 et 4 juillet 2014 (dates des résultats de la fin de la scolarité), en collaboration avec la voirie, les écoles et l’Espace Prévention. Celui-ci prévoyait :

- la prévention dans les écoles à la sortie des promotions (Espace Prévention);
- la mise en place de containers pour les déchets (voirie);
- la prévention et la transmission de renseignements sur place (police);
- le point de contact à 18h entre la Police et l’Espace Prévention.

En revanche, la soirée du 27 juin 2014 était improvisée et n’avait pas été planifiée lors de cette réunion de coordination. L’invitation à cette rencontre était spontanée et s’est organisée aux travers des réseaux sociaux. Aucune demande de manifestation préalable n’a été sollicitée.

Cela étant, grâce aux bons contacts qu’entretiennent les différents services, la Police Région Morges (PRM) a été avisée, le vendredi aux alentours de 16h, d’un probable rassemblement de jeunes le soir même (estimation : 100 – 200 personnes).

Lors de la prochaine séance de la Cellule de coordination, il est prévu d’organiser un débriefing sur cet évènement et ce afin de prévenir au mieux les débordements qu’occasionnent ces rassemblements festifs de jeunes. Dans ce cas précis, une meilleure collaboration avec les Directions des écoles sera recherchée afin d’obtenir, notamment, les dates de délivrance des diplômes.

2 MESURES PRISES

Le 27 juin 2014, dès la connaissance de cette information, la Brigade de proximité a été sollicitée, le Service de la voirie a été contacté, afin que des containers soient installés. Même si ces derniers n’ont été que peu utilisés, il était important de mettre en place la possibilité de récolter les déchets occasionnés.

Au fur et à mesure que la soirée avançait et devant l’ampleur du nombre de participants, toujours plus nombreux, la PRM a mis en place, dans un premier temps, un service de police préventif en uniforme et, dans un deuxième temps, en civil, cela de 18h à 23h. Les services de police étaient présents jusqu’à 23h et le central téléphonique était renseigné en permanence sur l’évolution de la situation. Par la suite, il a été jugé inadapté de maintenir des forces de police visibles aux abords de la fête afin d’éviter toute provocation et tout débordement majeur.

3 CONSTAT ET BILAN

Bien qu’environ 100 à 200 personnes ont été annoncées, ce ne sont pas moins de 600 à 700 jeunes qui étaient présents lors de cette soirée; les récipiendaires venus faire la fête étaient également accompagnés de leurs amis ainsi que de tierces personnes.

Les services de police ont constaté que la consommation d'alcool était importante. Concernant l'éventuelle bagarre, évoquée par M. Philippe Deriaz, la PRM n'a pas connaissance de ce fait. Rien ne figure au journal des événements de police et il n'y a pas eu d'appel à cet effet.

Le rôle d'une présence préventive a la vocation de calmer les ardeurs à cet égard. Cela étant, du point de vue de l'ordre public et compte tenu du nombre important de personnes enivrées, force est de constater que le bilan reste positif. L'encadrement organisé par les agents a permis de constater que :

- aucun débordement n'a eu lieu;
- aucun dommage à la propriété n'a été remarqué;
- aucun véhicule n'a été endommagé;
- aucun dégât sur les espaces fleuris n'a été relevé;
- aucun appel pour nuisance de la part de riverains n'a été enregistré.

En outre, du point de vue de la santé publique, la PRM n'a déploré aucun malaise ou coma éthylique et aucune intervention sanitaire d'urgence n'a été annoncée.

Cependant, au petit matin, dès la fête terminée, il a été constaté qu'un nombre important de déchets jonchaient le sol et que les containers mis à disposition n'avaient été que peu utilisés. Les habitués du petit matin, quelque peu choqués, ont eu l'impression de retrouver nos anciennes Fêtes des vendanges (confettis en moins), en lieu et place d'un espace vert et fleuri.

4 CONCLUSION

Bien qu'il ne soit pas aisé d'appréhender la date et l'ampleur d'une fête organisée sur les réseaux sociaux, une vigilance doit rester permanente sur ce nouveau phénomène de rassemblement et ceci plus particulièrement lors de la fin des années scolaires. Que ce soit au travers de la cellule de coordination ou des différents services communaux, les actions de sensibilisation contre le littering se verront renforcées, tant auprès des écoles que de la population.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 septembre 2014.

Réponse présentée au Conseil communal en séance 1^{er} octobre 2014.